
La lutte contre la pauvreté au Burkina Faso : le poids des initiatives citoyennes

*Richard Gerster**

« La politique agricole doit consolider les entreprises agricoles familiales. Elles mettent chaque jour leur capacité de rendement à l'épreuve. En revanche, l'agrobusiness n'a pas eu de succès au Burkina Faso », note Pierre Aimé Ouédraogo ; il fait partie du réseau foncier rural GRAF. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont introduit un message stratégique clair dans la discussion concernant la lutte contre la pauvreté. Leur expérience sur le terrain contredit le préjugé largement répandu selon lequel l'époque des entreprises familiales serait révolue. « Même les personnes qui ne font pas partie de l'élite financière et ne vivent pas à Ouagadougou sont capables d'avoir une action économique innovante. »

Reconnaissance des réseaux actifs à la base

Le Burkina Faso est l'un des premiers pays à avoir formulé en l'an 2000, dans la pers-

pective des mesures de désendettement, un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). « La participation de la société civile telle qu'elle était revendiquée est restée tout d'abord un vœu pieux », remarque Daniel Thiéba, qui coordonne aujourd'hui sur mandat de la Suisse le soutien des ONG de la société civile. Près de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté de 183 francs suisses (82'672 CFA). Quelques années plus tard, la stratégie anti-pauvreté a été révisée ; elle est axée sur des résultats et s'appuie sur une base plus étendue. Son application est suivie par des experts répartis dans neuf commissions thématiques et les résultats sont discutés dans le cadre d'une revue annuelle. Dans les groupes de travail et lors de la revue annuelle, les organisations de la société civile jouent un rôle actif, notamment en ce qui concerne le développement rural et la lutte contre la corruption. Les ONG sont bien décidées à surveiller l'Etat dans la mise en œuvre de sa politi-



Ce sont les entreprises familiales qui prédominent dans l'agriculture : séparer la balle et le grain est l'affaire des femmes.

que et à améliorer, grâce à leur expérience, l'efficacité de la lutte contre la pauvreté.

Les initiatives citoyennes dans le domaine du droit foncier rural (GRAF), de la commercialisation des céréales (RVCC), de l'eau potable et de l'assainissement (CCE-PA), des artisans (FENA-BF) se sont réunies pour constituer des réseaux. Ces derniers ont commencé dans un premier temps par collecter des données (par ex. à propos du degré de satisfaction des gens concernant les forages et les puits d'eau potable aménagés par l'Etat) et ont formulé ensuite sur cette base des propositions d'indicateurs qui permettraient de recenser les problèmes et les progrès des conditions de vie en région rurale. Par exemple, ce n'est pas la construction d'une route en tant que telle qui est un critère de réussite mais le fait qu'elle réduit les frais de transport et les prix du millet (sorgho), du maïs, etc. sur le marché, car les nouvelles voies de transport relient de manière ciblée les zones productrices de céréales et les régions où elles sont consommées.

Tout d'abord, le gouvernement n'a pas écouté les voix de la société civile. Les propositions ont été taxées de non utilis-

bles ou même de contestataires. « Après la revue annuelle du CSLP en 2007, je n'étais pas certain qu'un dialogue puisse encore s'établir à l'avenir », reconnaît le représentant d'une ONG. Mais le vent a tourné en très peu de temps. Une forte présence lors de la revue annuelle du CSLP y a beaucoup contribué. Les ONG sont devenues plus professionnelles sur la matière et la manière de procéder. Publier leurs observations a cessé d'être leur première démarche ; elles confrontent d'abord les gens du gouvernement aux résultats de leurs recherches. La qualité de leurs analyses et de leurs propositions récolte aujourd'hui des appréciations très positives de la part du gouvernement et des conseils régionaux. Les revers n'ont pas pu être entièrement écartés. Car lors de la revue à mi-parcours du CSLP d'octobre 2008, des représentants de la société civile bénéficiaient d'un temps de parole mais ils ont donné l'impression d'être mal préparés et désorganisés.

Les ONG ont malgré tout obtenu des résultats appréciables en peu de temps : des banques de données régionales ont été créées. Le ministère de l'agriculture a accepté au comité de pilotage un représentant du réseau foncier rural (GRAF). Le mi-



Un groupe de paysans peut désormais cultiver dans les basses-terres de Yalanga du riz et des légumes en plus du sorgho, depuis que le gouvernement met à disposition 900 m² par famille.

nistère de l'intérieur a constitué en 2007 un groupe de travail pour étudier les propositions des ONG. Des alliances d'initiatives citoyennes se sont constituées avec des représentants du peuple dans les conseils régionaux. En même temps, les réseaux de la société civile se sont organisés en commun et gagné ainsi en force de frappe politique. Le manque de transparence du budget de l'Etat pour le public est devenu un sujet pris très au sérieux. Les impulsions émanant des ONG ont donc des retombées sur les résultats des différents secteurs.

L'aide budgétaire pour combattre la pauvreté

Six Etats dont la Suisse ainsi que trois organisations internationales (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Union Européenne) contribuent au financement du budget d'Etat du Burkina Faso. C'est le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté qui constitue la base. Le paiement des subventions est associé à un cadre de prestations qui précise les mesures à prendre, les résultats et les critères de référence. L'éventail des critères valables pour les paiements devrait contenir uniquement des indicateurs qui mesurent les progrès accomplis dans l'application de la stratégie anti-pauvreté. Les impulsions de la société civile gagnent ainsi en pertinence pour l'aide budgétaire, même si les organisations de la société civile ne sont pas présentes lors de la revue annuelle sur l'aide budgétaire. Dans l'analyse du budget de l'Etat, le Centre d'information, de formation et d'étude sur le budget (CIFOEB) qui est



Un groupe de femmes gère un poste de collecte de lait et vend des produits laitiers.



Il ne va pas encore de soi que les femmes s'engagent elles aussi dans des organisations dont elles ont l'initiative.

cofinancé par la Suisse et d'autres bailleurs, joue un rôle prépondérant.

Le rôle de leader de la Suisse

La Suisse n'est pas étrangère au renforcement du rôle endossé par la société civile. Elle avait entrepris en 2005/06 déjà de fortifier les capacités d'analyse et de conception des organisations partenaires de premier plan. Il était important de transmettre des connaissances de base concernant le budget de l'Etat. Il fallait constituer des banques de données afin de rendre concrets les changements survenus dans les régions. Les ONG ont commencé à considérer les expériences locales dans une perspective nationale. Elles ont appris à travailler en réseau et à former des alliances. La communication des résultats et des conclusions des recherches ainsi que la manière dont ils s'insèrent dans la mécanique politique sont décisifs. La Suisse continuera de soutenir les réseaux d'initiatives citoyennes au moins jusqu'en 2011. A l'avenir, d'autres donateurs – la France par exemple – devraient eux aussi contribuer au développement des capaci-

tés de la société civile de manière à ce qu'elle ait les moyens réels de demander des comptes à l'État sur ses mesures de lutte contre la pauvreté.

Chez certains représentants de la société civile, il y a comme un air de renouveau. Les ONG étendent leurs antennes jusqu'au Parlement national afin de pouvoir mieux faire passer leurs requêtes au niveau politique. La société civile se tourne du côté du

Mali : dans ce pays francophone marqué par son passé, la décentralisation et la participation de la société civile ont démarré plus tôt et sont plus avancées qu'au Burkina Faso. Le gouvernement ne conteste aucunement qu'il y a des déficits. « Nous connaissons le reproche que nous fait la société civile concernant le manque de transparence du budget. Nous travaillons à améliorer la situation », assure François Zoundi, au ministère des finances.



Un bassin de retenue d'eau construit par l'Etat améliore les rendements et permet aussi de cultiver des légumes.

* L'auteur, Richard Gerster, est économiste et travaille comme consultant indépendant et publiciste (www.gersterconsulting.ch). Cet article fait partie d'une série mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et consacrée à l'aide budgétaire sous différents aspects. Les articles reflètent l'opinion personnelle de l'auteur.